

# Plan d'action – « un salaire pour les vacataires »

Collectif doctorant – Ferc CGT

2023-08

Ce document est une ébauche de plan de travail pour organiser une campagne sur les vacances d'enseignement les 2 ou 3 prochaines années. Cette campagne aura pour but de s'attaquer au recours généralisé aux vacances en intégrant pleinement l'action juridique dans les outils syndicaux. L'objectif atteignable fixé est le remplacement de la majorité des vacances données par des doctorant·es ou jeunes chercheur·es par un CDD en bonne et due forme ou des charges de doctorant·es chargé·e d'enseignement (DCE). Cela permettrait déjà une vraie mensualisation, un contrat signé à l'avance, des arrêts maladie, une indemnité de congés payés et une indemnité de fin de contrat s'il ne dure qu'un an, et surtout de faire figurer le nombre d'heures réellement effectuées : aujourd'hui les vacances sont payées à l'heure de cours (à la tâche donc) ; elles deviendraient payées à l'heure de travail effective (soit a priori 1h de cours = 4,2 h de travail effectif selon le référentiel du ministère). Ce quadruplement des heures inscrites sur le contrat aurait l'avantage de faciliter l'ouverture de droits au chômage et à la retraite – en plus de visibiliser la faiblesse du salaire.

[Ce document est en cours d'élaboration et donc complètement ouvert à la discussion. Il doit encore être modifié et complété sur de nombreux points.]

## Pourquoi faire un plan ?

Faire un document aussi détaillé en vue d'une campagne revendicative est inhabituel. Habituellement, on se repose sur notre audience, on fait de la com', et on espère que « ça va prendre ». Mais, habituellement, nous perdons : il s'agit donc ici d'aborder une mobilisation en étant bien préparé·es, et avec un objectif « gagnable », pour construire un rapport de force sur ce plan et engager ensuite d'autres luttes.

- Pour répartir les tâches et faciliter l'implication : décomposer et expliciter toutes les tâches militantes, même celles qui sont parfois évidentes, c'est permettre aux nouvel·les venu·es de les prendre en charge plus facilement.
- Un plan souple : ce qui suit n'est pas un plan minuté à appliquer à la lettre. Il s'agit plutôt de pistes de travail, qui devront être ajustées à mesure de leur avancement : c'est dans la pratique de la lutte que nous apprendrons et pourrons rectifier le tir sur tel ou tel point.
  - Prévoir des moments fréquents de suivi de l'avancement de la campagne ;
  - Prévoir des moments rassemblant plus largement (2 ou 3 fois dans l'année) pour faire un point d'étape approfondi et rectifier certaines orientations ;
  - Tirer le bilan des précédents mouvements de vacataires, pour y trouver des inspirations et ne pas buter sur les mêmes limites

## Une action portée par des militant·es

- Constituer un noyau de militant·es volontaires pour animer la campagne et prêt·es à y investir du temps et de l'énergie.
- Impliquer toute l'union FercSup dans la démarche
  - mettre le point à l'ordre du jour du prochain CNU en octobre
  - faire un tour d'appel/de mails individuels auprès des membres du collectif doctorant pour qu'ils viennent à ce CNU, pour qu'il puisse servir à discuter des modalités de réalisation de la campagne
- Former des équipes militantes pour organiser la mobilisation au niveau national comme au niveau local
  - Orga du collectif
  - Formation spécifique, combinant aspects revendicatifs, appuis juridiques et surtout techniques de mobilisation : comment aller parler aux collègues vacataires, les convaincre des chances de gagner, etc. L'objectif étant que les militant·es s'engagent le plus possible dans un travail de conversation avec le plus grand nombre de vacataires possible dans leur établissement (pour ne pas se reposer juste sur des affiches, mails, ou réseaux sociaux).

- Faire monter en puissance la mobilisation, en commençant par des actions peu risquées qui permettent de mettre en confiance et de vérifier l'implantation de la campagne (pétition...) pour aller vers des actions plus engageantes (rassemblements, grève, rétention des notes...).

## Bâtir une mobilisation majoritaire

L'échec de l'initiative de vacataires.org l'année passé l'a montré : pour gagner, il faut construire un vrai rapport de force. Nous ne devons rien attendre de la bonne volonté du ministère ni de l'empathie des présidences d'universitaires : pour obtenir de vraies avancées matérielles, nous ne pouvons nous appuyer que sur notre pouvoir bloquant. Cela implique de construire une mobilisation largement majoritaire, dans le plus grand nombre d'établissements possibles.

- Impliquer tous les syndicats FercSup actifs
- Ne laisser aucune fac de côté
  - Lister la totalité des établissements d'enseignement supérieur susceptibles de recruter des vacataires d'enseignement
  - Établir un cartographie (sous forme de tableau) de la situation des vacataires (mensualisation ou non, présence d'auto-entrepreneurs...) et des militant-es (présence d'un syndicat FercSup, d'autres syndicats, de militant-es actives, de doctorant-es CGT, de vacataires CGT...) dans chaque établissement, si possible en détaillant par UFR ;
  - Classer les établissements/UFR par niveau d'implantation : collectif doctorant CGT actif dans la fac – syndicat présent dans la fac/doctorant-es CGT isolés – CGT n'ayant pas d'existence réelle – aucun contact.
  - S'appuyer sur le tissu d'associations et collectifs locaux (notamment affiliés à la CJC) pour cartographier puis trouver des militant-es ;
- Implanter la mobilisation en profondeur dans chaque établissement :
  - À partir de l'état des lieux, cibler les établissements où il faut organiser prioritairement un effort de déploiement ;
  - Objectif d'organiser au moins une réunion d'information sur le sujet par université, si possible en organiser par UFR.
- Les vacataires, par définition, sont éclatés entre plusieurs lieux de travail différents : le lieu des cours, leur labo, mais aussi parfois leur lieu de travail réel (bibliothèque, etc.). Sur les lieux de cours, l'éclatement est maximal, les vacataires n'y sont que quelques heures par semaine et il peut être compliqué de les rencontrer. Il faut donc impulser la campagne à partir de l'ensemble des lieux de travail, et notamment de ceux où des liens existent et où le collectif de travail est déjà plus constitué.
  - Organisation de « cafés vacataires » à tous les niveaux : laboratoires, universités, ville... pour présenter la campagne, recueillir des contacts et faire émerger des militant-es.
  - Présentation de la campagne (et du collectif doctorant) dans les réunions de rentrée des labos/écoles doctorales.
- Faire monter en puissance la mobilisation, en commençant par des actions peu risquées qui permettent de mettre en confiance et de vérifier l'implantation de la campagne (pétition...) pour aller vers des actions plus engageantes (rassemblements, grève, rétention des notes...).

## Faire de l'action juridique un outil syndical

Tout le monde le répète : payer les vacances en fin d'année, c'est illégal. Payer sous le SMIC, la loi l'interdit. Etc., etc. Mais tout le monde ne fait que le répéter, et personne ne va en justice. Et là est le problème : on pourra le répéter tant qu'on voudra, nos grandes menaces judiciaires jamais mises à exécution ne font peur à personne, et surtout pas aux universités qui perpétuent leurs pratiques comme si de rien n'était. Il est donc temps de passer à l'acte et d'entamer une série de recours au tribunal administratif. Le but n'est pas de régler la question des vacances uniquement via des actions juridiques, mais bien de mettre celles-ci au service d'une stratégie de lutte syndicale.

- Construire un schéma d'action en justice avec une gradation d'actions – à la fois des actions individuelles pouvant être effectuées en série et des recours collectifs :
  - Dans tous les cas de non-mensualisation, référés-provision (recours individuels en série) ;
  - Référés-conservatoires au niveau des établissements pour les contraindre à mettre en place les mesures nécessaires à la mensualisation ;
  - Recours contentieux individuels pour réclamer une rémunération supérieure au Smic ;
  - Recours contentieux collectifs au Conseil d'État contre l'arrêté de 1989 fixant le taux de rémunération des vacances ;

- Recours contentieux individuels demandant la requalification en CDD et le SMIC (pour les ATV, car pour les CEV risque de requalification sur un statut dérogatoire au décret 1986-83) ;
- Recours contentieux collectif demandant la censure de tout ou partie du décret de 1987 (à creuser).
- Éprouver ce schéma :
  - Tester ces pistes dès que possible en engageant au plus vite des premiers recours, afin d’avoir le temps de contourner d’éventuels revers imprévus ; et surtout pour communiquer sur des premières victoires au TA au titre de garanties au moment de lancer des recours en série.
  - Pour cela, lancer un “appel à vacataires non mensualisés” parmi les doctorant·es du collectif ou sur la liste plus large des doctorant·es syndiqués·es CGT [doctorants-ater]
- Mettre l’action juridique au service de la mobilisation : ces démarches ne se suffiront pas par elles-même. Même victorieuses, elles doivent être utilisées pour populariser la lutte, et pour renforcer nos rangs.
  - Organiser une communication à chaque victoire juridique, surtout les premières, puis lorsqu’elles deviennent nombreuses ;
  - Travailler à des modèles de recours génériques pouvant être remplis facilement (en partant p. ex. des modèles de lettres préparées par les camarades de la CJC : [https://cjc.jeunes-chercheurs.org/positions/Guide\\_droits\\_enseignant.es\\_vacataire.pdf](https://cjc.jeunes-chercheurs.org/positions/Guide_droits_enseignant.es_vacataire.pdf)) ;
  - Organiser un dispositif de type « je fais un recours – je me syndique » à destination des vacataires non mensualisés et/ou requalifiables en CDD.
- Suivi : 2 camarades en charge (en lien avec une future commission juridique ?)

## Le nerf de la grève

Toute grève demande des moyens financiers pour différentes utilisations :

- pour imprimer et diffuser du matériel ;
- pour avancer/payer des frais de justice/avocat·es (conseil et contentieux) ;
- pour servir de caisse de résistance (et indemniser des vacataires qui perdraient des revenus suite à une action de grève).

La grève des vacataires peut espérer bénéficier de différentes sources de budget :

- Un appui de l’Union FercSup et de la Ferc (à discuter ; pour ce qui est de l’appui aux actions juridiques on peut imaginer que le soutien de l’Union sera plutôt pour la partie conseil) ;
- Un appui des syndicats d’établissement de l’université ;
- Une solidarité des salarié·es moins précaires de l’université, et en particulier les nombreux·es enseignant·es insatisfait·es de la situation actuelle.
  - Choisir une plateforme pour une cagnotte en ligne, et établir le meilleur moment pour la lancer (pas trop tôt, pour que la campagne soit déjà suffisamment structurée, mais pas trop tard pour avoir déjà récolté des sommes avant de « rentrer dans le dur » et qu’elles permettent d’illustrer le sérieux et la préparation des actions envisagées) ;
  - Préparer un tract à destination des enseignant·es chercheur·es comportant un lien/QR Code vers la cagnotte ;
  - Le diffuser en ligne mais aussi lors de tournées de bureau spécifiques, éventuellement avec une caisse de grève physique.

## Connaître sa cible

La catégorie de « vacataire » est en réalité très hétérogène. Les deux catégories d’attaché·es temporaires vacataires ou chargé·es temporaires vacataires recouvrent des statuts très différents, sans compter les heures complémentaires effectuées par des EC titulaires : doctorant·es en contrat, doctorant·es sans contrat, jeune chercheur·e en début de chômage, auto-entrepreneur·es faisant plusieurs centaines d’heures de vacations par an... Ces disparités se constatent aussi au point de vue du travail concret : insertion ou non dans un collectif de travail, cours fournis ou à préparer, comptes à rendre au chargé·e de cours magistral, matériel d’impression à disposition, copies à corriger...

Nous connaissons trop mal la situation des vacataires d’un point de vue global. Cette campagne est l’occasion de faire un état des lieux de la situation réelle des vacataires au point de vue situation d’emploi et conditions de travail. Il s’agira notamment d’adopter une perspective d’analyse de genre (pour éclairer notamment comment l’instabilité statutaire se traduit par une vulnérabilité accrue aux violences de genre) et antiraciste.

- Utiliser les récits de vacataires comme outil de mobilisation
  - Recueil de témoignages lors des « cafés vacataires » ;
  - Publication régulière de témoignages en ligne ;

- Appui sur ces moments où les vacataires parlent de leur travail pour construire et affiner les revendications (plutôt que de les proposer toutes faites, depuis le haut) ;
- Réalisation d'une brochure de témoignages et présentant la lutte, comme support de publicisation de celle-ci.

## Agitation médiatique

Un des buts de l'action est d'augmenter le « coût symbolique » du recours à la vacation, en publicisant encore davantage les conséquences de cette forme d'emploi sur les précaires enseignant-es. Les tribunes sur le sujet sont nombreuses et ce depuis des années : nous savons donc que les actions purement médiatiques sont vouées à l'échec. Pour autant, on ne peut négliger les relais médiatiques de la lutte, qui peuvent permettre d'augmenter sa légitimité et sa visibilité.

- Avoir des portes-parole formées capables de présenter clairement les buts et revendications de la campagne : pour éviter que la parole et l'attention médiatiques soient monopolisées par celles et ceux pour qui cet exercice est le plus facile, il faut faire un travail conscient et volontariste de formation d'un plus grand nombre de personnes à l'exercice du porte-parolat.
- Faire des communiqués de presse réguliers ;
- Construire une liste de contact presse à qui écrire ;
- Rôle des réseaux sociaux.

## Une action inter-catégorielle

Une des réponses à nos revendications sera de nous opposer tant aux étudiant-es qu'aux services administratifs. Plutôt que de nous contenter de crier aux pratiques déloyales lorsque ça arrivera, nous devons nous y attendre et nous préparer à l'avance à une riposte.

- Construire la solidarité avec les étudiant-es : à Paris 1, la présidence a purement et simplement sorti certaines matières de ce qui comptait pour les validations. Plus la mobilisation sera large, plus de telles pratiques seront coûteuses, mais nous devons aussi axer notre argumentaire sur le bénéfice de notre campagne pour les étudiant-es, en montrant que le recours aux vacataires d'enseignement nuit à la qualité de leurs cours.
  - Rencontrer les organisations étudiantes (Solidaires Étudiant-es, Union étudiante, SÉLA, syndicats CGT étudiant-es salarié-es, etc.) pour leur présenter notre campagne et leur demander leur soutien.
  - Produire du matériel (tract, communiqué...) à destination des étudiant-es insistant sur l'intérêt de notre campagne pour la qualité de nos études
  - Dans toutes nos communications, insister sur cet aspect d'intérêt général (et non purement corporatif "nous sommes si maltraité-es comme vacataires"). Et cela non seulement pour avoir le soutien des étudiant-es, mais obtenir aussi plus facilement le soutien d'enseignant-es titulaires et de la presse.
- Agent-es administratifs et vacataires : même combat. Une partie de nos mauvaises conditions de travail viennent de la situation impossible des agent-es BIATSS qui n'ont pas de moyen suffisants pour mettre en paiement à temps, etc. Cette situation aboutit déjà à de nombreuses tensions entre agent-es des RH ou des services paie, en sous-effectif et souvent proches du burn-out, et des vacataires excédés par les retards de paiement et la paperasse qu'on leur demande. Nous devons absolument veiller à ce que nos demandes n'apparaissent pas comme rajoutant de la charge de travail aux collègues BIATSS : ce que nous voulons, c'est qu'ils et elles aient les moyens de bien faire leur travail et dans de bonnes conditions.
  - Insister sur notre interdépendance avec les agent-es des services paie et RH dans toutes nos communications, et revendiquer pour les BIATSS des moyens en adéquation avec leurs tâches.
  - Rendre visite dans tous les établissements en lutte aux agent-es des services concernés pour créer un lien et une solidarité (idéalement en étant accompagnés de camarades CGT BIATSS)
  - Produire un document (dépliant ? tract ?) spécifiquement sur cet angle, en recueillant dans différents établissements des témoignages de collègues des services paie et RH, pour montrer qu'on les place dans l'incapacité de faire toutes les tâches qu'ils devraient faire (sous-effectifs, multiplication des tâches inutiles, turn-over à cause des salaires et mauvaises conditions de travail...).

## Activer une solidarité internationale

Rentrer en lien avec les organisations ayant mené ou menant des luttes similaires à l'étranger : les ex-Comités unitaires sur le travail étudiant au Québec, UCU au Royaume-Uni, Cocal en Amérique du Nord, ELA UPV/EHU au Pays basque...